

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers :	35
En exercice :	35
Présents	26
Votants par procuration	2
Absents	9
Total des votes	28

4. Fonction publique  
4.1 Personnels titulaires et stagiaires de la FPT

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du vingt-huit mars deux mille vingt-trois, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. AUBE, M. BEAUDOUIN, M. BERNARD, M. BIERRY, M. BOISSY, Mme CABOT B, M. CANTELOUP, M. DARMOIS, M. DESPLANQUES, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY, Mme GAUTIER, Mme JEAMMET, M. LEFRANCOIS, Mme LOUVEL, M. MAUVIEUX, M. MESNIER, Mme MONLON, Mme MOUCHEL, Mme RETUREAU, Mme ROSA, Mme RUBETTI, Mme SIMON, M. TIMON, Mme VANNIER, M. VOLLAIS

Secrétaire de séance : M. BERNARD

Absent(s) excusé(s) : M. BURET, Mme DUVAL, Mme HAKI, Mme WACRENIER

Absent(s) : M. GUENNI, Mme KOUZIAEFF, Mme LOPES DUARTE, M. MARE, Mme QUESNEY

Procurations : M. BURET à M. DARMOIS, Mme DUVAL à Mme ROSA

**DEL\_0037\_2023\_Création du poste d'Adjoint administratif service INFORMATIQUE**

En avril 2019, un agent a été recruté pour assurer les missions d'accueil, de gestion administrative et financière du service informatique ; via un contrat aidé Parcours Emploi Compétences (PEC). Ce contrat se termine en avril 2023. Afin de permettre au service informatique d'assurer les missions précitées, il est nécessaire de procéder à un recrutement d'adjoint administratif territorial à temps non complet, à raison de 20/35ème.

Les différentes missions, compétences nécessaires et contraintes particulières sont détaillées dans la fiche de poste ci-jointe annexée.

Conformément à l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

En cas de vacance de poste de candidats fonctionnaires, les collectivités peuvent recruter, en application de l'article 3-2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, un agent contractuel de droit public pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, pour une durée déterminée d'un

Accusé de réception en préfecture  
027-200077329-20230403-del\_0037\_2023-DE  
Date de la transmission : 04/04/2023  
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Accusé de réception en préfecture  
027-200077329-20230403-del\_0037\_2023-DE  
Date de télétransmission : 13/04/2023  
Date de réception préfecture : 13/04/2023

an maximum et prolongée dans la limite totale de deux ans lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.

*Aussi, et au regard de ce qui précède,*

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L.313-1 du Code général des collectivités territoriales,

**CONSIDERANT** qu'il faille palier au besoin identifié au service INFORMATIQUE

**CONSIDERANT** qu'il convient de recruter un Agent au grade répondant aux critères définies dans l'annonce publiée sur le site EMPLOI TERRITORIAL (Adjoint Administratif Territorial, A A T 2<sup>ème</sup> classe) à temps non complet à raison de 20/35<sup>ème</sup>.

*Le Conseil Municipal  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité  
Décide,*

- **D'AUTORISER** la création du poste de Secrétaire Administrative,
- **D'AUTORISER** la modification du Tableau des effectifs de la Ville de PONT-AUDEMER sur les emplois permanents au grade de recrutement,
- **DE FIXER** la rémunération selon le grade de recrutement,
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au Budget,
- **DE DONNER** tout pouvoir au Maire pour signer les documents et actes afférents à cette décision

Fait à PONT-AUDEMER, le 03 avril 2023

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire

qui atteste que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture d'Evreux

Alexis DARMOIS



Acte publié le 14.04.23

Accusé de réception en préfecture  
027-200077329-20230403-del\_0037\_2023-DE  
Date de télétransmission : 13/04/2023  
Date de réception préfecture : 13/04/2023

FICHE DE POSTE



Poste occupé par :

Fonction : SECRETAIRE ADMINISTRATIVE – Grade d'Adjoint Administratif territorial

FILIERE/CATEGORIE/GRADE

FILIERE : Administrative

CATEGORIE : C

CADRE D'EMPLOI : Adjoint Administratif Territorial

Supérieur hiérarchique direct : Sylvain LEREBOURG

AFFECTATION

Service : Informatique

Temps de travail hebdomadaire : 20 H 00

ARTT (si temps de travail supérieur à 35 h) :

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Missions principales :

Accueil physique et téléphonique

Gestion des démarches administratives du service informatique (actes administratifs, conventions, contrats de maintenance...)

Création de tickets d'incidents via l'outil ITSM-NG (GLPI)

Gestion du budget, principalement de fonctionnement, du service informatique (bons de commande, factures, suivis)

Missions spécifiques :

Intérêts, Contraintes et difficultés du poste :

Gérer les appels téléphoniques en cas de crise afin de permettre aux techniciens informatiques de la traiter.

AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

Gestion des contrats de maintenance (informatique et logiciels métiers)

MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION

Poste informatique et téléphonique

Logiciels métiers dédiés pour l'informatique, l'administration et les finances

E P I ( Equipements de Protections Individuels)

Accusé de réception en préfecture  
027-200077329-20230403-del\_0037\_2023-DE  
Date de télétransmission : 13/04/2023  
Date de réception préfecture : 13/04/2023

COMPETENCES REQUISES

SAVOIRS	SAVOIRS FAIRE - ETRE
	Savoirs Faire : Connaissance en bureautique et rédaction de documents Savoir Etre : Bon relationnel avec les agents, les élus et les prestataires Discrétion, Rigueur Patience
DIPLOMES REQUIS	

Accusé de réception en préfecture  
 027-200077329-20230403-del\_0037\_2023-DE  
 Date de télétransmission : 13/04/2023  
 Date de réception préfecture : 13/04/2023